

LE PETIT

Chassère

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DE CHASSE-SUR-RHÔNE

#26

OCTOBRE
2026



PRÉVENTION, SÉCURITÉ ET SECOURS : AGIR POUR PROTÉGER

Circulation du
centre-ville :

ce qui change dans vos rues
p.20

Du côté
de l'Agglo :

nouvelles modalités de collecte
p.36



SOMMAIRE

#26 Magazine de la commune
de Chasse-sur-Rhône

04 Retour en images

06 Dossier
• Prévention, sécurité et secours :
agir pour protéger

14 C'est voté

15 La vie de la commune

22 En travaux

24 Culture
• Les Rendez-vous du Château
• De Chasse à Milwaukee

26 La vie de nos associations

34 Patrimoine

35 État-Civil

36 Du côté de l'Agglo

39 Tribunes

OURS

Magazine trimestriel de la
commune de Chasse-sur-Rhône

Tirage : 3 250 exemplaires

Dépôt légal de parution

Directeur de la publication : Christophe Bouvier
Rédaction : Service Communication
Conception / réalisation : Service Communication
Impression : Graphity

Crédits photos : Ville de Chasse-sur-Rhône
/ Associations / Magnific / Vienne Condrieu
Agglomération / Adobe Stock / SDIS 38 / Vienne
Condrieu Agglomération
Imprimé sur du papier certifié PEFC



Mairie de
Chasse-sur-Rhône

Place Jean Jaurès
38670
Chasse-sur-Rhône

04 72 24 48 00
www.chasse-sur-rhone.fr

LE MOT DU MAIRE

Chers Chassères,

Nous voici déjà au cœur de l'automne, et les avancées que nous vous avons promises se poursuivent, **avec la même volonté de répondre à vos attentes et d'améliorer le quotidien de chacun.**

La transformation du centre-ville suit son cours. Après la mise en sens unique d'une partie du cœur de ville, première étape structurante, **les aménagements se poursuivront dès le premier semestre de l'année prochaine pour une circulation apaisée**, des stationnements disponibles et une végétalisation massive de la Ville.

En matière de sécurité, nous arrivons au terme de la mise en place du plan de vidéoprotection. **C'était un engagement, il est tenu.**

Plus que jamais, les policiers municipaux, et la gendarmerie sont équipés pour **faire face aux actes d'incivilité** sur le territoire de la Commune. Un équipement qui nous a permis **d'accentuer la lutte contre les dépôts sauvages** avec de nombreuses amendes délivrées contre ceux qui s'aventurent à abîmer notre environnement. Vous retrouverez dans ce magazine tous les chiffres clés de ce plan de vidéoprotection.

En cette rentrée, **nous avons également souhaité affirmer notre soutien à nos sapeurs-pompiers**, en adoptant un vœu à leur égard. Ils veillent sur nous au quotidien, et il était important de leur témoigner notre reconnaissance. Enfin, cette fin d'année sera rythmée par de nombreuses manifestations. Ce sera l'occasion de nous retrouver, d'échanger et de partager de beaux moments ensemble.

Avec toute ma détermination,

Christophe Bouvier

Maire de Chasse-sur-Rhône

VOTRE MAIRIE

Place Jean Jaurès
38670 Chasse-sur-Rhône

04 72 24 48 00

www.chasse-sur-rhone.fr



HORAIRE D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi
8h30 - 12h
13h30 - 17h

RESTONS CONNECTÉS



Imprimé sur papier
certifié PEFC

“
Les sapeurs-
pompiers veillent
sur nous au
quotidien, et il était
important de **leur**
témoigner notre
reconnaissance.
”

RETOUR EN IMAGES

Les temps forts des derniers mois !



Cérémonie du 14 juillet



Cérémonie du 12 août



Forum des Associations



Ciné été



Jeudis citoyens



Journées du patrimoine



Rentrée des classes 2026





PRÉVENTION, SÉCURITÉ ET SECOURS : AGIR POUR PROTÉGER

Prévenir les risques, renforcer la sécurité et garantir des moyens de secours efficaces sont des enjeux essentiels pour protéger les habitants et préserver leur cadre de vie.

À Chasse-sur-Rhône, plusieurs actions viennent aujourd'hui renforcer cette politique. Ce dossier revient d'abord sur le **projet d'extension de la brigade de gendarmerie**, destiné à accompagner l'évolution du territoire et à maintenir une présence de proximité. Il présente également **la finalisation du déploiement de la vidéoprotection**, ainsi que **les actions engagées en matière de protection incendie**, avec l'entretien et le renouvellement des équipements indispensables aux interventions des secours.

Enfin, le dossier revient sur le vœu adopté par le Conseil municipal pour **le maintien du service de désincarcération au Centre d'Incendie et de Secours de Chasse-sur-Rhône**, dans un contexte où la proximité et la disponibilité des moyens de secours constituent des enjeux majeurs.

Prévenir, sécuriser et secourir : des actions complémentaires au service d'un même objectif, protéger la population.

GENDARMERIE : UN PROJET D'EXTENSION POUR LA BRIGADE DE CHASSE-SUR-RHÔNE

Les six communes membres du Syndicat intercommunal pour la construction de la gendarmerie de Chasse (**SICOGEC**) ont officiellement sollicité le commandement de la Gendarmerie départementale de l'Isère afin d'engager **un projet d'extension de la brigade de Chasse-sur-Rhône**.

L'objectif : adapter ses capacités aux évolutions du territoire et permettre, à terme, l'accueil de nouveaux effectifs.



UNE DÉMARCHE AUPRÈS DE L'ÉTAT

En complément des échanges engagés avec le commandement de la Gendarmerie, **le SICOGEC saisira également Catherine Séguin, Préfète de l'Isère**, afin d'étudier les conditions de faisabilité du projet.



LE SICOGEC, C'EST QUOI ?

Le Syndicat intercommunal pour la construction de la gendarmerie de Chasse réunit 6 communes :

Chasse-sur-Rhône • Seyssuel • Luzinay • Chuzelles • Serpaize • Villette-de-Vienne

Il assure notamment la gestion du patrimoine immobilier lié à la brigade de gendarmerie de Chasse-sur-Rhône.



Christophe BOUVIER
Président du SICOGEC



UNE VOLONTÉ PARTAGÉE

Réunissant **Chasse-sur-Rhône, Seyssuel, Luzinay, Chuzelles, Serpaize et Villette-de-Vienne**, le SICOGEC a officiellement saisi le Général Samuel Joguet, Commandant le Groupement de Gendarmerie départementale de l'Isère, afin d'étudier les possibilités d'extension des locaux existants. Cette démarche traduit une volonté commune : **maintenir un service public de sécurité de proximité adapté aux besoins d'un territoire en évolution**.



ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Le projet s'inscrit dans la continuité des investissements déjà engagés par le SICOGEC pour **améliorer et sécuriser les locaux de la brigade**, ainsi que les conditions de travail des militaires. Aujourd'hui, le syndicat souhaite franchir une nouvelle étape avec l'extension des locaux existants et la possibilité d'accueillir de nouveaux effectifs. Cette évolution permettrait d'accompagner les besoins d'un bassin de vie en développement et de **maintenir une présence de proximité et un maillage territorial efficace**.

VIDÉOPROTECTION : FINALISATION DU DÉPLOIEMENT

La Ville de Chasse-sur-Rhône **finalise le déploiement de son dispositif de vidéoprotection** destiné à renforcer la sécurité et la tranquillité publique. Déployé progressivement à partir d'un diagnostic mené avec les forces de l'ordre, **il couvre désormais les secteurs identifiés comme prioritaires, ainsi que les principaux équipements et espaces publics.**



LE + 30 caméras à lecture de plaques d'immatriculation

UN DÉPLOIEMENT PROGRESSIF



La vidéoprotection **complète l'action des forces de sécurité** en facilitant notamment les investigations. Encadrée par la loi, **elle renforce les moyens disponibles** sans se substituer à la présence humaine ni aux interventions des services compétents.

CHIFFRES CLÉS DE LA PHASE 3



Le déploiement de la vidéoprotection repose sur un réseau de fibre optique sécurisé, propre à la commune de Chasse-sur-Rhône. Au-delà de la sécurité, **cette infrastructure permettra de connecter les différents sites municipaux et de développer de nouvelles mutualisations numériques**, notamment pour internet, la téléphonie ou la gestion à distance de certains équipements. **Elle constitue ainsi un investissement utile pour plusieurs usages communaux.**

LES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX PROTÉGÉS

L'ensemble des équipements municipaux est désormais couvert par le réseau de vidéoprotection : **mairie, écoles, centre technique, centre social, bibliothèque, Château et équipements sportifs.** Un dispositif qui contribue à protéger les bâtiments, les biens et les usagers.

Salah Bouchama, adjoint à la sécurité, l'environnement et la lutte contre les pollutions

“ La finalisation de ce déploiement ultramoderne témoigne de l'engagement de la municipalité en faveur d'un cadre de vie plus serein et de la protection des biens et des personnes. ”

PROTECTION INCENDIE AU SERVICE DES USAGERS



La protection incendie est un **enjeu essentiel pour la sécurité des habitants** et la préservation des biens à Chasse-sur-Rhône. Elle repose sur une organisation associant la commune, les services de secours et les acteurs chargés de la gestion des équipements de sécurité.

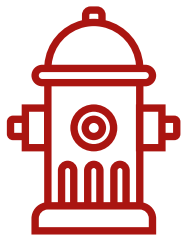
La défense contre les incendies s’appuie notamment sur la **présence de points d’eau incendie**, tels que les poteaux et les bouches d’incendie, qui permettent aux sapeurs-pompiers de disposer de l’eau nécessaire lors de leurs interventions.

Leur disponibilité, leur accessibilité et leur entretien sont des éléments importants pour **garantir une réponse adaptée en cas de sinistre**.

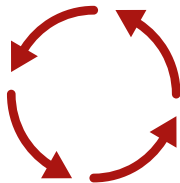
DES ACTIONS CONCRÈTES EN 2026

La commune contribue, dans le cadre de ses compétences, au suivi, à la maintenance et à l’amélioration continue des équipements. A ce titre, **ce sont plus de 170 équipements qui sont déployés sur l’intégralité de la commune**.

Ainsi, depuis début 2026, **plusieurs poteaux ont déjà été renouvelés** pour assurer une bonne desserte en eau. A la fin de l’année, **une douzaine de poteaux auront été totalement renouvelés**, et une maintenance corrective aura été réalisée sur l’intégralité des points d’accès. **La commune a investi près de 70 000 € sur cette année**.



Plus de **170 équipements** déployés sur la commune.

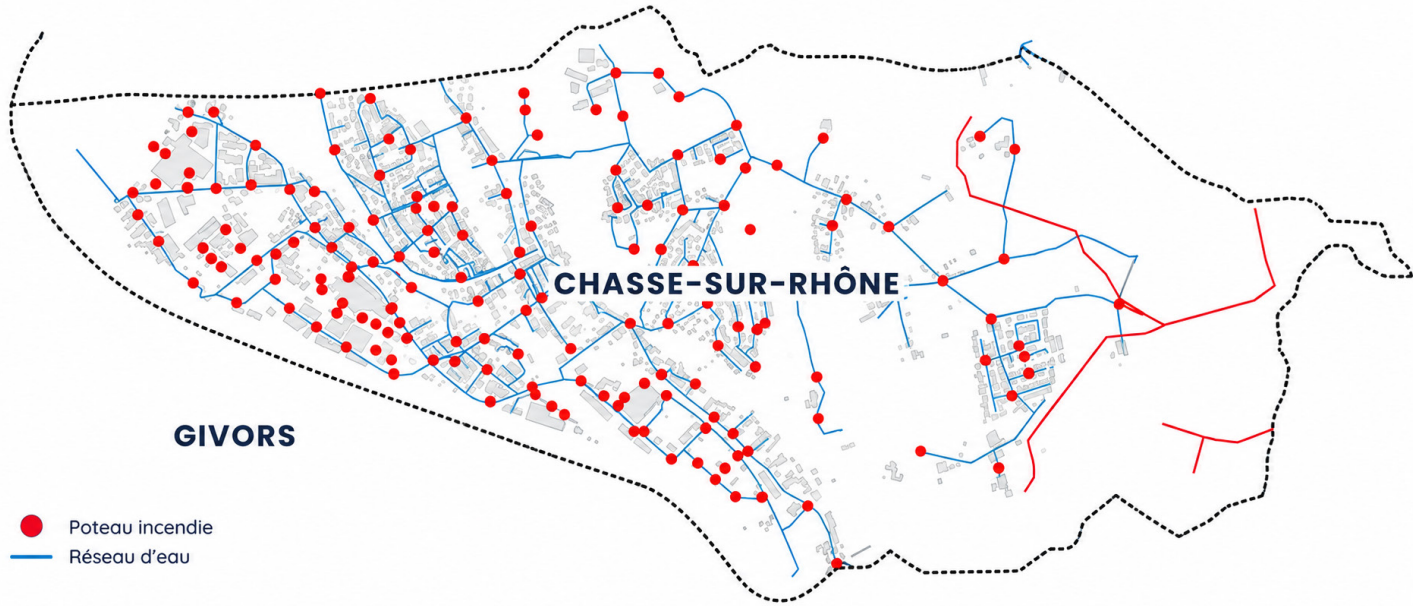


Une douzaine de poteaux renouvelés cette année



Près de 70 000 € investis en 2026

CARTE DU RÉSEAU DE POTEAUX INCENDIE SUR LA COMMUNE



CARTE DU RÉSEAU DE POTEAUX INCENDIE SUR LA COMMUNE

Après un été caniculaire ayant renforcé le risque de feux, la protection incendie repose également sur la vigilance de chacun. **Le respect des consignes de sécurité, la prévention des départs de feu et le signalement d’équipements endommagés contribuent à renforcer la sécurité collective**. La municipalité reste également vigilante concernant les nombreuses incivilités (tirs de mortier, pétards, barbecues sauvages...) qui ont été constatées cet été et n’hésitera pas à sanctionner ce type de dégradations.



UNE CONVENTION SIGNÉE EN FAVEUR DES POMPIERS VOLONTAIRES

Christophe Bouvier, maire de Chasse-sur-Rhône, après autorisation du conseil municipal, a signé une convention entre la Ville de Chasse-sur-Rhône et le Service Départemental d’Incendie et de Secours (SDIS) de l’Isère. Cette convention vise **à faciliter l’engagement des agents communaux exerçant également une activité de sapeur-pompier volontaire**.

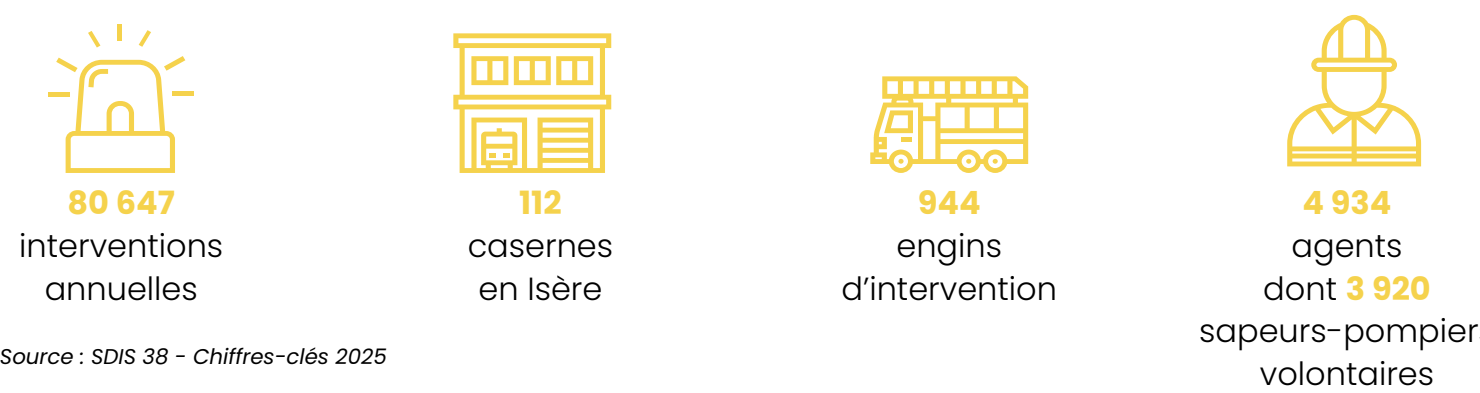
La convention précise les modalités selon lesquelles un agent de la collectivité, engagé comme sapeur-pompier volontaire, peut être **autorisé à s’absenter pendant son temps de travail afin de participer à des interventions d’urgence**, suivre des formations ou prendre part aux réunions liées à son engagement.

Ces autorisations sont accordées dans le respect des nécessités de fonctionnement des services municipaux, afin de **concilier continuité du service public communal et disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires**.

LE SDIS 38

UN ACTEUR ESSENTIEL DE NOTRE SÉCURITÉ

Le **Service départemental d’incendie et de secours** de l’Isère (SDIS 38) prévient les risques, porte secours et protège les personnes, les biens et l’environnement. Chaque jour, les sapeurs-pompiers isérois se mobilisent sur l’ensemble du département **pour assurer notre sécurité.**



Source : SDIS 38 – Chiffres-clés 2025

LES JEUNES

SAPEURS-POMPIERS DE CHASSE-SUR-RHÔNE

Créée en 2002, la section des **Jeunes Sapeurs-Pompiers** (JSP) de Chasse-sur-Rhône accueille des jeunes âgés de 11 à 16 ans. Encadrés par des sapeurs-pompiers et des formateurs bénévoles, ils découvrent le métier. Une formation leur permettant d’apprendre les gestes de premiers secours, de s’initier à la lutte contre les incendies, de participer à des manœuvres et de pratiquer une activité sportive régulière. Au-delà des apprentissages techniques, c’est une expérience enrichissante qui transmet des valeurs fortes : **discipline, solidarité et esprit d’équipe.**

Sloane, 14 ans, JSP depuis 1 an **Loan, 15 ans, JSP depuis 4 ans**

«Je suis jeune sapeur-pompier depuis un an. C’est une passion que j’ai depuis longtemps et j’ai toujours rêvé d’en faire mon métier. Cette expérience m’a déjà appris beaucoup de choses, notamment la solidarité, le travail d’équipe et le courage. Après ma formation, j’aimerais devenir sapeur-pompier professionnelle.»

«Je suis jeune sapeur-pompier depuis quatre ans. Ma formation m’a permis d’acquérir des bases théoriques et pratiques, tout en faisant beaucoup de sport. Au fil des exercices, notamment en secourisme ou avec la lance, j’ai acquis une certaine rigueur et certains gestes sont devenus des automatismes. Tout cela nous prépare au jour où nous serons amenés à intervenir. Pour la suite, j’aimerais devenir sapeur-pompier volontaire à Chasse-sur-Rhône, puis passer le concours pour devenir pompier de Paris.»



Sloane et Loan, jeunes sapeurs-pompiers

PAROLE
DE JSP

MAINTIEN DU SERVICE DE DÉSINCARCÉRATION

AU CENTRE INCENDIE ET DE SECOURS DE CHASSE

Le Conseil municipal a adopté lors du Conseil Municipal du lundi 28 septembre 2026, un vœu pour demander **le maintien de la fonction de désincarcération au Centre d’Incendie et de Secours de Chasse-sur-Rhône, ainsi que des moyens adaptés pour soutenir les sapeurs-pompiers.**



UNE DÉCISION QUI INQUIÈTE

Le SDIS de l’Isère envisage de retirer au CIS de Chasse-sur-Rhône sa fonction de désincarcération. Une décision qui suscite une vive inquiétude, **les moyens étant régulièrement utilisés sur le territoire, y compris sur le secteur de Givors.**

UN PROJET QUI INTERROGE

Le projet de retrait repose notamment sur les données du Schéma Départemental d’Analyse et de Couverture des Risques, qui ne recense aucune désincarcération sur 29 engagements de secours routier en 2023-2024. Selon le chef de centre, **ces moyens sont pourtant régulièrement mobilisés.** Face à cet écart, **la commune demande qu’un audit contradictoire soit réalisé avant toute décision définitive.**

UN SOUTIEN POUR LA CASERNE

Au-delà du matériel, **la Ville alerte sur l’avenir du centre de secours** : effectifs, attractivité, formations et périmètre d’intervention. **Elle réaffirme son soutien aux sapeurs-pompiers et à leur engagement quotidien.**





Christophe Bouvier,
Maire de Chasse-sur-Rhône

«*Chaque minute compte. Maintenir la désincarcération à Chasse-sur-Rhône, c’est garantir une réponse de proximité adaptée aux risques de notre territoire.*»

LES DEMANDES DU CONSEIL MUNICIPAL

Soutien aux pompiers reconnaissance aux sapeurs-pompiers mobilisés	Moyens renforcés renforcement du budget des SDIS, des effectifs et des équipements	Maintien du service refus du retrait de la désincarcération à Chasse-sur-Rhône	Sursis et audit demande au SDIS de suspendre sa décision et d’accepter un audit contradictoire	Garanties pour le CIS demande de précisions sur l’avenir du centre : effectif, matériel et périmètre d’intervention	Autorités interpellées saisit des élus, des autorités compétentes, du Ministre de l’intérieur et du Premier Ministre
--	--	--	--	---	--

C'EST VOTÉ !

Retrouvez à chaque parution un résumé des principales délibérations votées lors du Conseil municipal.



EN BREF

Réaménagement du centre-ville
pilotage confié à Vienne Condrieu Agglomération

Vœu pour la désincarcération
maintien du service demandé

Convention de coordination
police municipale / forces de l'État

Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle
un parcours commun de la Grande Section au CM2

Centre-ville : une opération lancée

Le Conseil municipal a confié à Vienne Condrieu Agglomération le pilotage du réaménagement du cœur de ville. Objectif : plus de verdure, une circulation apaisée et des déplacements facilités.

→ Plus d'informations page 20

Maintien de la désincarcération

Le Conseil municipal soutient les sapeurs-pompiers et demande au SDIS de suspendre le retrait de la désincarcération et d'accepter un audit contradictoire.

→ Plus d'informations page 13

Sécurité : une coopération renforcée

Une convention qui précise les modalités d'intervention de la police municipale et leur articulation avec la gendarmerie : échanges d'informations, coordination opérationnelle et travail sur la sécurité, et la vidéoprotection.

Un PEAC de la Grande Section au CM2

Le Conseil municipal a validé un Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC) de la Grande Section au CM2, autour de la musique, des arts visuels et du spectacle vivant, en lien avec les intervenantes artistiques, la bibliothèque et la Micro-Folie.

Prochain conseil municipal

LUNDI 7 DÉCEMBRE
LUNDI 8 FÉVRIER 2027

SALLE JEAN MARION

2 séances du Conseil municipal se sont tenues depuis le dernier
Petit Chassère :
6 juillet 2026
28 septembre 2026

Retrouvez les comptes-rendus de l'ensemble des conseils municipaux en ligne sur
www.chasse-sur-rhone.fr/Conseil-Municipal

Retrouvez le procès verbal et les délibérations du dernier conseil municipal

LA VIE DE LA COMMUNE !

Hommage Janine Bouillet

Chasse-sur-Rhône a perdu l'une de ses figures emblématiques avec la disparition de **Janine Bouillet, historienne locale profondément attachée à sa commune.**

Animée par la volonté de faire connaître Chasse-sur-Rhône aux nouveaux habitants et de rappeler aux anciens leur passé, elle a consacré de nombreuses années à rechercher, recueillir et transmettre l'histoire locale. Archives, registres, documents anciens et témoignages ont nourri un patient travail de recherche.

Cette passion a notamment donné naissance à «**Racines et Réalités de Chasse-sur-Rhône**», un ouvrage de 148 pages, composé de 29 chapitres et 98 illustrations, retraçant l'histoire de la commune du Moyen Âge aux années 1960. Château, église Saint-Martin, lavoir, vie économique, entreprises, associations... autant de sujets qui permettent aujourd'hui encore de mieux comprendre le Chasse-sur-Rhône d'hier.

Son travail et son engagement avaient été mis à l'honneur lors de la dernière cérémonie des vœux de la Ville. À travers ses écrits, **Janine Bouillet laisse aujourd'hui un précieux héritage aux générations futures.**

La Ville de Chasse-sur-Rhône adresse ses sincères condoléances à sa famille, à ses proches et à toutes celles et ceux qui l'ont connue.

Appel à bénévoles Les fourneaux extraordinaires

L'épicerie sociale du CCAS de Chasse-sur-Rhône recherche de nouveaux bénévoles pour renforcer son équipe. Accueil des bénéficiaires, caisse, mise en rayon, rangement des stocks ou collectes alimentaires : plusieurs missions sont proposées selon les envies de chacun. Les bénévoles sont accompagnés et formés.

Envie de vous engager ?

Plus d'informations au **04 78 44 14 79** ou **06 25 44 37 58**.



Une nouvelle année scolaire est lancée !

Le mardi 1er septembre, les écoliers chassères ont retrouvé le chemin de l'école pour **une nouvelle année scolaire**. Cartables sur le dos et parfois quelques émotions au rendez-vous, les enfants ont repris place dans les classes des écoles maternelles **Château-Barbières** et des **Georgelières**, ainsi qu'à l'école élémentaire **Pierre Bouchard**.



Pour cette nouvelle année scolaire, la Ville poursuit son engagement auprès des familles et des écoliers chassères. **Les fournitures scolaires sont prises en charge par la commune, permettant à chaque enfant de débuter l'année avec le matériel nécessaire, sans dépense supplémentaire pour les familles.**

La rentrée marque également la reprise de la restauration scolaire, des accueils périscolaires et des transports scolaires, avec une organisation renouvelée pour cette année 2026-2027.



Cette rentrée marque aussi une évolution au niveau de l'accueil périscolaire : de nouveaux horaires d'arrivée et de départ et davantage d'activités proposées aux enfants. Ces nouveautés sont dans le dossier spécial du Petit Chassère de juillet 2026, toujours disponible sur le site internet de la Ville.

TOUTES VOS INFOS PRATIQUES SUR LE PORTAIL FAMILLE

Inscriptions périscolaires
Horaires de bus
Factures
Informations pratiques

Scannez pour accéder directement au Portail Famille.



Plaque commémorative de l'ancienne chapelle Saint-Martin

À l'occasion de la visite de **Kimo Ah Yun, président de l'Université Marquette de Milwaukee**, une plaque commémorative a été présentée au lavoir, en présence du maire **Christophe Bouvier**.

Elle rappelle l'emplacement de l'ancienne chapelle Saint-Martin, aujourd'hui reconstruite à Milwaukee, et symbolise le lien qui unit désormais les deux villes. Une installation qui vient également saluer le travail de mémoire mené dans le cadre du projet « De Chasse à Milwaukee ».



Le Forum des Associations a fait sa rentrée !

Le samedi 5 septembre, près de 15 associations ont présenté leurs activités aux habitants. Une matinée conviviale, animée également par le Centre Social La Maison du Partage, qui a mis à l'honneur la richesse du tissu associatif local.



Entre 2 Jardins nouvelle entreprise à Chasse-sur-Rhône !



Entre 2 jardins est une nouvelle entreprise de paysage installée à Chasse-sur-Rhône. Portée par Théo et Enzo, elle est spécialisée dans l'entretien des jardins et l'aménagement paysager.

Les deux jeunes entrepreneurs souhaitent mettre leur savoir-faire au service de l'entretien et de la valorisation des espaces verts.

FRELONS ASIATIQUES

Restons mobilisés

Chaque année, les mois de septembre et d'octobre marquent une période charnière dans la lutte contre le frelon asiatique. Les nids secondaires atteignent leur taille maximale, tandis que les jeunes reines fécondées se préparent à hiverner avant de fonder, au printemps suivant, de nouveaux nids primaires. Agir maintenant, c'est limiter la prolifération de l'espèce pour les années à venir.



BILAN DE LA CAMPAGNE DE PIÉGEAGE 2026

Entre mars et mai 2026, les services techniques de la commune ont déployé des pièges Beevital sur plusieurs terrains communaux, dans le cadre du dispositif porté par Vienne-Condrieu Agglomération. Cette période correspond à la sortie des fondatrices, les reines qui, seules, donnent naissance à une colonie entière.

198

FONDATRICES PIÉGÉES
EN 2026

Ce résultat encourageant illustre l'efficacité d'une action préventive, menée en amont de la période de reproduction, et vient compléter le dispositif de signalement et de destruction des nids mis en place le reste de l'année.

QUE FAIRE SI VOUS DÉCOUVREZ UN NID DE FRELONS ASIATIQUES CHEZ VOUS ?

3 réflexes à adopter

- 1 N'intervenez jamais vous-même

La destruction d'un nid est une opération dangereuse qui doit être confiée à des professionnels agréés.
- 2 Signalez le nid en ligne

Rendez-vous sur www.frelonsasiatiques.fr en joignant une photo prise à bonne distance de sécurité.
- 3 Prévenez aussi la Mairie

Ce signalement permettra aux services municipaux de vous proposer, dès le printemps suivant, la pose d'un piège au moment le plus efficace.



UNE REINE CAPTURÉE = UN NID EN MOINS
soit environ 1 500 frelons évités !

SCANNEZ POUR SIGNALER UN NID

Le GDS sera automatiquement informé et missionnera une entreprise agréée, qui vous contactera pour convenir d'un rendez-vous.



Viaduc de l'A7

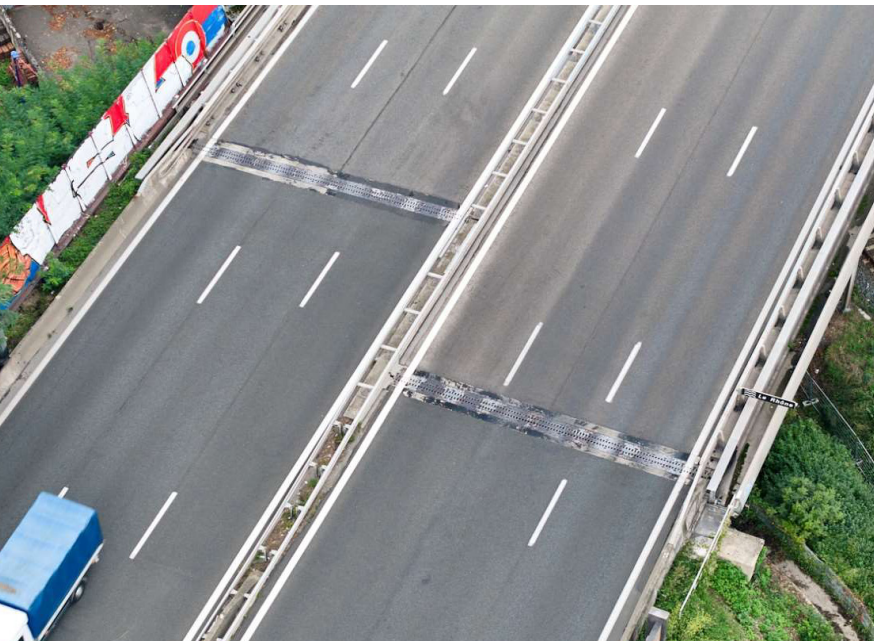
Renouvellement des joints de chaussée

Durant plusieurs semaines, VINCI Autoroutes a mené **une importante opération de maintenance sur le viaduc de l'A7 à Chasse-sur-Rhône**. Construit en 1963, l'ouvrage a bénéficié du renouvellement de ses joints de chaussée dans les deux sens de circulation, **afin d'améliorer durablement l'état de la chaussée, le confort des usagers mais aussi celui des riverains**.

DES JOINTS RENOUVELÉS POUR RÉDUIRE LES NUISANCES

Avec le temps, l'usure des joints et la dégradation de la chaussée, notamment la formation de nids-de-poule, pouvaient **provoquer des bruits de roulement et de claquement**, particulièrement perceptibles lors du passage des poids lourds.

Le chantier a donc permis de renouveler les joints et le revêtement **afin d'atténuer durablement ces nuisances sonores**, même si celles liées à la circulation autoroutière ne peuvent naturellement pas être totalement supprimées.



UN OUVRAGE MAJEUR

Construit dans les années 60, le viaduc de Chasse-sur-Rhône constitue depuis plus de 60 ans un ouvrage majeur de l'axe autoroutier traversant la commune. Soumis chaque jour à un trafic important, il nécessite des opérations régulières de maintenance afin de préserver la qualité de l'infrastructure, son bon fonctionnement et sa pérennité dans le temps.

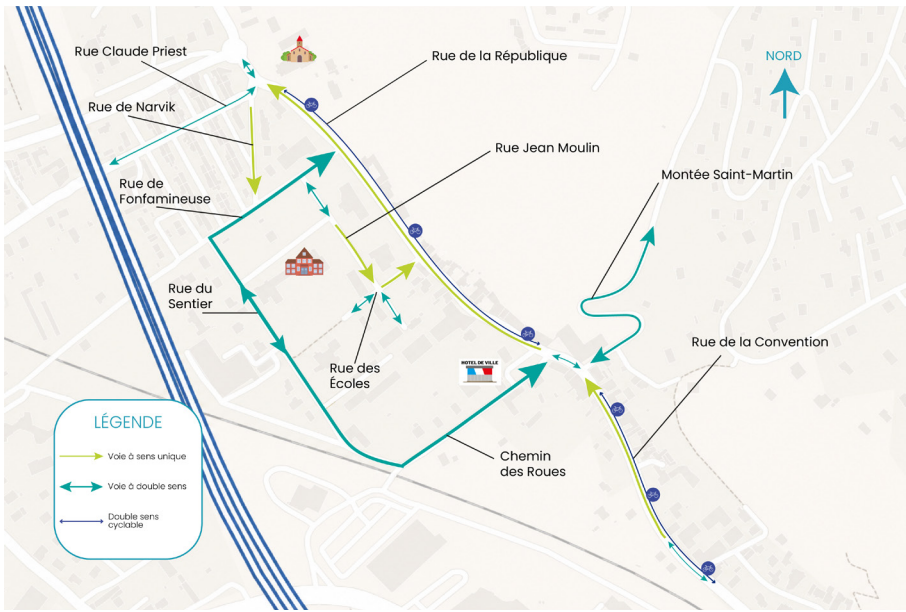
UN CHANTIER TECHNIQUE RÉALISÉ DE NUIT

Les interventions ont été **organisées quatre nuits par semaine**, de 21h30 à 5h30, avec les opérations les plus bruyantes réalisées avant minuit afin de **limiter les nuisances pour les riverains**.

Le chantier s'est déroulé en plusieurs étapes : **sciage et rabotage de la chaussée, réalisation d'une chape bitumineuse d'étanchéité, pontage du joint avec une tôle en aluminium, puis application d'un revêtement de chaussée amélioré**.

Évolution du centre-ville

Changements et nouveaux sens de circulation



LES PRINCIPAUX CHANGEMENTS QUI ONT EU LIEU CET ÉTÉ

Rue de la République

La circulation s’effectue désormais en sens unique sud • nord, de la place Jean Jaurès jusqu’à l’Église. Un double sens cyclable est également aménagé.

Rue de la Convention

La rue est désormais en sens unique sud • nord, entre la Résidence les Jardins de Lou et le carrefour avec la montée Saint-Martin. Un double sens cyclable est en place.

Rue des Écoles

La rue est désormais en sens unique sur une partie de son linéaire afin de fluidifier la circulation.

LE CŒUR DE VILLE VA POURSUIVRE SA TRANSFORMATION

Après les premières évolutions déjà engagées dans le centre-ville, **une nouvelle phase de réaménagement débutera au premier semestre 2027**. Si une phase d’études couvrira la place Jean Jaurès, les rues de la Convention et de la République ainsi que le chemin des Roues, cette nouvelle phase concernera notamment un tronçon rue de la République, allant de la place Jean Jaurès à l’ancienne pharmacie avec l’ambition de poursuivre la transformation du cœur de ville.

Le projet prévoit de renforcer **la végétalisation, d’apaiser la circulation, de mieux organiser le stationnement et de faciliter les déplacements à pied et à vélo**. L’objectif est de proposer des espaces publics plus agréables, plus sûrs et mieux adaptés aux usages du quotidien. Inscrit dans le programme Petites Villes de Demain, ce projet sera piloté par Vienne Condrieu Agglomération, en lien étroit avec la commune. La place Jean Jaurès fera, quant à elle, l’objet d’un projet spécifique porté directement par la Ville.

Parc Haour :

Près de 700m² supplémentaires



Véritable espace vert au cœur du centre-ville, le parc Haour poursuit son évolution. De premiers travaux ont été réalisés cet été afin d’étendre son emprise et d’ouvrir une nouvelle partie du site au public sur près de 700 m².

Une première étape avant un aménagement plus complet

Les travaux menés ces dernières semaines constituent une première étape dans le projet d’extension du parc. Les aménagements réalisés sont volontairement simples et provisoires : ils permettent de rendre ce nouvel espace accessible sans attendre la réalisation du projet définitif. Cette première intervention offre ainsi dès aujourd’hui aux habitants un espace supplémentaire pour profiter du parc, avec notamment une nouvelle zone ombragée, particulièrement appréciable durant les périodes de fortes chaleurs.

L’objectif est désormais de poursuivre progressivement l’aménagement de cette extension pour l’intégrer pleinement au reste du parc Haour.

Engazonnement dès cet automne

Une nouvelle étape interviendra dès l’automne avec une première phase d’engazonnement du terrain. Celle-ci permettra d’accompagner la transformation progressive de cet espace avant la réalisation d’aménagements plus conséquents.

À terme, le projet prévoit notamment de renforcer la végétalisation du site et de créer de nouveaux espaces dédiés à la détente et aux loisirs.



De nouveaux usages pour le parc

Cette future extension comprendra des espaces de repos, l’installation de bancs ainsi que la création de nouvelles aires de jeux pour les enfants. Ces différents aménagements permettront de compléter l’offre existante et de proposer un parc plus vaste, plus végétalisé et répondant à différents usages : se promener, faire une pause, profiter d’un espace ombragé ou encore partager un moment en famille. Ils offriront également la possibilité d’accueillir des événements en plein air, tels que les Happy Haour ou la Fête de la musique, comme cela a pu être le cas en 2025. Avec cette extension, la Ville poursuit ainsi l’aménagement et la valorisation du parc Haour, afin de conforter sa place d’espace vert de proximité au cœur du centre-ville.

EN TRAVAUX

Retrouvez à chaque parution un résumé des principaux travaux qui ont été réalisés sur la commune



CÔTÉ CULTURE

Les rendez-vous du Château

C'est parti pour une nouvelle saison !

La saison culturelle 2026-2027 de Chasse-sur-Rhône s'annonce riche en découvertes.

Pour ce premier trimestre, les « Rendez-vous du Château » proposent trois temps forts aux univers très différents : **chanson française, cinéma et grande fête populaire avec Chasse en Lumières.**

VENDREDI 9 OCTOBRE 2026

Nicolas Jules ouvre la saison sur une note musicale !

Le premier rendez-vous de la saison donnera le ton avec Nicolas Jules. Artiste singulier de la chanson française, il se produira en trio pour un concert mêlant poésie, humour et énergie scénique.

20H30 - CHÂTEAU DE CHASSE-SUR-RHÔNE



NOVEMBRE 2026

Le cinéma à l'honneur avec « L'Américaine » !

Courant novembre, le cinéma prendra le relais avec la sortie du film « L'Américaine », documentaire issu du projet De Chasse à Milwaukee (voir page 25).

NOVEMBRE - CINÉMA LES AMPHIS À VIENNE

VENDREDI 11 DÉCEMBRE 2026

Chasse en Lumières, le grand rendez-vous de fin d'année !

Et pour terminer ce premier trimestre en beauté Chasse-sur-Rhône retrouvera l'un de ses rendez-vous les plus attendus : Chasse en Lumières.

Devenu au fil des éditions un événement incontournable de la vie culturelle Chassère.

La mise en lumière du Château avec les projections créées par les écoles de la ville, les concerts des élèves de l'école de musique, les marionnettes géantes, les animations et les différents stands tenus par les associations composeront cette nouvelle édition.

CHÂTEAU DE CHASSE-SUR-RHÔNE



De Chasse à Milwaukee

Un premier film qui a conquis le public

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, les 19 et 20 septembre derniers, **près de 300 personnes** ont franchi les portes du Château de Chasse-sur-Rhône pour découvrir le premier film issu du projet « De Chasse à Milwaukee ».



Réalisé par le **Collectif Rissette**, ce making-of retrace l'aventure humaine vécue par les jeunes participants de ce projet culturel et patrimonial. À travers leurs regards, leurs rencontres et les coulisses de leur enquête, **le film revient sur l'histoire étonnante de la chapelle de l'ancienne église Saint-Martin de Chasse**, transférée aux États-Unis en 1926 et aujourd'hui installée sur le campus de l'université Marquette, à Milwaukee.

Présenté pour la première fois au public lors de ces Journées du patrimoine, ce film a rencontré un très bel accueil. Le travail réalisé par le Collectif Rissette a notamment été **salué par les spectateurs**, qui ont pu découvrir les premières étapes de cette aventure documentaire et **les liens inattendus entre Chasse-sur-Rhône et Milwaukee.**

Cette première projection a également suscité l'envie de découvrir la suite de l'histoire. Le making-of constitue en effet un avant-goût du documentaire « **L'Américaine** », qui viendra approfondir cette histoire et les recherches menées autour de la chapelle.

Le documentaire « L'Américaine » sera **diffusé à partir du 20 novembre au cinéma Les Amphis, à Vienne.**

Cette belle fréquentation lors des Journées européennes du patrimoine **témoigne de l'intérêt du public pour cette histoire singulière** et pour les projets qui permettent de faire vivre, transmettre et renouveler le regard porté sur le patrimoine de Chasse-sur-Rhône.



L'AVENTURE SE POURSUIVRA DONC AU CINÉMA, AVEC UN NOUVEAU RENDEZ-VOUS DONNÉ AU PUBLIC LE 20 NOVEMBRE PROCHAIN POUR DÉCOUVRIR « L'AMÉRICAIN ».

LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

Classe en 7

La Classe en 7 se prépare à reprendre vie !

L'année prochaine, les habitants nés une année se terminant en 7 sont invités à se retrouver pour faire revivre la tradition des « classes ». Toutes les générations sont les bienvenues pour organiser les festivités : défilé, banquet et animations.

Une première réunion de relance de l'association aura lieu le 2 novembre dans la salle d'activités de l'école des Barbières. L'objectif est de réunir les personnes intéressées et de lancer les préparatifs.

Que vous soyez un habitué ou un nouveau participant, venez partager vos idées et votre enthousiasme. La réussite de l'événement dépend de la mobilisation de tous !

Renseignements : 06 16 90 76 94 – classeen7.chassesurhone@gmail.com

Rendez-vous le 2 novembre !

Facebook : **Classes en 7 – Chasse sur Rhône**



Pour nous retrouver,
vous pouvez
scanner le QR Code

Un nouvel élan pour le GS Chasse

Le GS Chasse-sur-Rhône aborde cette saison 2026/2027 avec une nouvelle dynamique. À la suite d'un changement de présidence et d'une réorganisation interne, le club s'est restructuré avec la volonté de construire un projet solide et durable.

L'École de Foot occupe une place centrale dans ce nouveau projet. De la catégorie Baby Foot jusqu'aux plus grands, le club souhaite offrir aux jeunes un encadrement de qualité, favoriser leur progression et transmettre les valeurs de respect, de plaisir et de partage.



Cette nouvelle dynamique se traduit déjà par une belle progression du nombre de licenciés et un véritable regain d'attractivité. De nombreuses familles ont rejoint ou retrouvé le chemin du GS Chasse cette saison.

Avec l'investissement de ses dirigeants, éducateurs et bénévoles, le club poursuit aujourd'hui sa reconstruction avec ambition et enthousiasme. Une nouvelle page s'écrit à Chasse-sur-Rhône !

Ch'Ass. Mat. et les petons

Samuel de l'association LAViDA a captivé les petons et les résidents des terrasses du Rhône avec un mini-spectacle musical. Il a chanté, tout en s'accompagnant de sa guitare et de son clavier magique, l'histoire d'une vieille dame indienne berçant un bébé tout en dialoguant avec une araignée qui finit par tisser un attrape-rêves avec sa toile pour que bébé puisse s'apaiser et trouver son sommeil. Les petons et leurs nounous remercient l'EHPAD et son personnel, dont Anne, de les avoir conviés à ce beau moment de partage intergénérationnel.

Le prochain spectacle est prévu fin novembre pour clore l'année 2026 en beauté. De quoi faire briller les yeux des petons jusqu'à la fin de l'année !



La société des Vignerons de Chasse-sur-Rhône

Les sociétaires se sont retrouvés au bassin nautique le samedi 19 septembre 2026 pour un moment de partage, d'échange et de convivialité autour d'un repas champêtre pour le plaisir de tous. La société des vignerons vous donne rendez-vous le dimanche 25 octobre 2026 en matinée à l'atrium du restaurant scolaire pour la traditionnelle vente de saucisses et saucissons à la grappe, nous vous attendons nombreux pour cette dégustation gourmande.

Le secrétaire
Philippe BRIA



Paroisse Sainte-Blandine : un nouveau prêtre habite à la cure

Le père Robert LOKIATOLO-MUNTU habite, depuis septembre, la cure située à côté de l'église. Originaire de la République Démocratique du Congo (Kinshasa), il est présent dans notre pays depuis de nombreuses années. Il était curé sur la paroisse Ste Croix à Rives, et sur la paroisse St Thomas-de-Rochebrune à Moirans : nous lui souhaitons la bienvenue à Chasse.



Mais si le père Robert réside dans notre Ville, sa responsabilité pastorale ne s'exerce pas localement mais sur l'ensemble du secteur de Vienne. Et le père Karel MISSAMOU, qui présidait la plupart des célébrations dans notre église l'année dernière, reste présent parmi nous. Les fidèles de la paroisse et les pratiquants occasionnels doivent s'habituer à ce que l'activité des prêtres ne soit plus limitée à une commune ou un clocher. Et, en cette période où le thème de l'immigration est en débat, chacun doit avoir conscience de l'apport des prêtres d'origine africaine : sans eux, nos communautés chrétiennes seraient privées de célébrations.

Nos prochains principaux rendez-vous

- Dimanche 1er Novembre à 10h30 : Messe de la fête de la Toussaint à l'église.
- Dimanche 8 Novembre en matinée : Vente de repas à emporter organisée par l'ASREC (Association de Soutien à la Rénovation de l'Église de Chasse) à la cure. Rappelons que les bénéfices de cette vente participent au financement des travaux effectués à l'église et à la cure.
- Dimanche 15 Novembre à 10h30 : Messe de la fête de Saint-Martin, patron de notre clocher, à l'église.
- Dimanche 29 Novembre à 10h30 : Messe des Familles, animée par les catéchistes, à l'église, à l'occasion du premier dimanche de l'Avent.
- Jeudi 24 Décembre à 18h : Messe de la Veillée de Noël. Une célébration ouverte à toutes et à tous, mais plus spécialement aux enfants et à leurs familles.

Contacts

Nous sommes heureux d'accueillir les personnes qui le souhaitent lors des messes dominicales : les dates des célébrations sont affichées à la porte de l'église. Vous pouvez aussi prendre contact avec nous à l'occasion des messes hebdomadaires qui ont lieu le mercredi soir à 18h30.

L'adresse mail où vous pouvez nous joindre est : steblandine2vallees@gmail.com

L'adresse mail spécifique, pour demander des informations sur le catéchisme et l'éveil à la foi, est : catesteblandine@gmail.com

Pour les demandes de mariage ou de baptême, ou encore des obsèques, s'adresser directement à la cure Saint-Maurice, 2 place Saint-Paul à Vienne. Tél : 04 74 85 60 28. Mail : paroissesenviennois@gmail.com

Cette année, la Fête de la SAINT MARTIN aura lieu le 8 novembre 2026 avec un repas à emporter, à commander avant le 1er novembre 2026 auprès des membres de l'ASREC.

Les fonds récoltés cette année en 2026, nous ont permis de faire l'entretien dans la cour (élagages des arbres, jardin) et nous nous sommes engagés à participer au nouvel escalier à hauteur de 10 000 € et une facture de zinguerie des vitraux est en attente pour 3 000 €.

Les travaux ne pourront se faire que grâce à votre confiance, et votre participation.

Nous vous donnons également rendez-vous pour notre prochaine manifestation « Tripes et Diots ».

Nous espérons vous y retrouver nombreux !

Chasse Fight Club : dix ans de passion et de nouveaux défis

Le Chasse Fight Club entame sa dixième année à Chasse-sur-Rhône après une saison sportive exceptionnelle, marquée par 7 titres de champion de France, 3 médailles d'argent et 3 médailles de bronze.

Depuis la reprise des cours, le 7 septembre, le club accueille les enfants dès l'âge de 3 ans, les adolescents et les adultes, quel que soit leur niveau. Pratique de loisir ou de compétition, chacun peut trouver une activité adaptée parmi les différentes disciplines proposées : Kick Boxing, MMA et Cardio-boxing.

Se remettre en forme, se défouler, apprendre à se défendre ou repousser ses limites : les motivations sont nombreuses pour rejoindre le Chasse Fight Club. Chaque adhérent est accueilli dans une ambiance dynamique, conviviale et familiale, fondée sur le respect, le partage et le dépassement de soi.

Le club joue également un rôle dans la formation et l'insertion professionnelle des jeunes. Il accueille et accompagne de futurs éducateurs sportifs et animateurs professionnels, en leur permettant d'acquérir une expérience concrète sur le terrain.

Cette nouvelle saison sera ponctuée de nombreux temps forts : vide-greniers, Falcon Challenge à destination des enfants et plusieurs autres événements actuellement en préparation.

Les inscriptions restent ouvertes tout au long de l'année, sur rendez-vous, en contactant le 06 21 19 11 55.

Le club recherche également des bénévoles souhaitant participer à ses projets ainsi que des sponsors désireux d'accompagner son développement et de soutenir ses actions sportives, éducatives et locales.

Le mot du président

« Nous entamons avec fierté notre dixième année à Chasse-sur-Rhône. Depuis la création du club, nous avons connu une progression constante, aussi bien par le nombre d'adhérents que par celui des jeunes formés et par nos résultats sportifs.

Ce beau parcours nous permet d'envisager l'avenir avec beaucoup d'ambition, notamment grâce au soutien et au partenariat de la Ville de Chasse-sur-Rhône.

Depuis le début de cette aventure, notre volonté est de rendre les sports de combat accessibles à toutes et à tous, tout en faisant évoluer l'image parfois négative et faussée qui peut leur être associée. Les résultats obtenus, la fidélité de nos adhérents et l'engagement de nos équipes témoignent aujourd'hui de la réussite de ce projet.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué et qui continuent à contribuer à cette belle aventure : adhérents, familles, bénévoles, éducateurs, partenaires, sponsors et représentants de la Ville.

Les portes du Chasse Fight Club vous sont grandes ouvertes : vous êtes toutes et tous les bienvenus pour rejoindre cette belle famille ! »

Toutes les informations et les actualités du Chasse Fight Club sont disponibles sur ses réseaux sociaux, son site internet et les panneaux d'affichage de la mairie de Chasse-sur-Rhône.



Parents d'élèves : et si votre voix comptait ?

Vous vous posez une question sur la vie scolaire de votre enfant ? Vous n'êtes probablement pas le seul.

À Chasse-sur-Rhône, l'**Association des Parents d'Élèves (APE)** permet aux familles d'échanger, de partager leurs préoccupations et porter une parole collective. Notre association est indépendante et apolitique.

Plusieurs sujets sont actuellement suivis : **la restauration scolaire** (bruit, organisation, gaspillage alimentaire, aménagement des espaces), **le périscolaire** (horaires, activités, nouvelle organisation municipale) et **l'accompagnement des enfants à besoins particuliers**, notamment pour les demandes d'AESH.

Notre objectif est simple : mettre les sujets en commun, mieux comprendre les contraintes de chacun et rechercher ensemble des améliorations concrètes.



Nous sommes convaincus que **le dialogue entre parents, représentants élus, écoles et municipalité** permet de faire avancer les sujets qui concernent nos enfants.

Quels sujets aimeriez-vous voir abordés cette année ? Vos idées et votre expérience sont les bienvenues.

(Adhésion : 2 € par année scolaire.)

Gwenaëlle Paret, Présidente de l'APE
parents.deleves.chasse.sur.rhone@gmail.com

Le GS CHASSE BASKET, du basket pour tous

Bien sûr, le Basket c'est avant tout de la compétition. Des U9 aux Séniors masculins, nos équipes évoluent en championnat départemental. Pour les plus jeunes, la formation prime : découverte de ce sport, apprentissage des fondamentaux individuels et début du jeu collectif. Pour nos Séniors, l'objectif est de se qualifier pour la poule haute, et on l'espère viser la montée.

Mais le GS CHASSE BASKET, c'est aussi :

- Une école de mini-basket pour les moins de 7 ans, labellisée Micro-Basket
- Une section Loisirs féminine
- Une équipe U18 engagée en compétition 3x3
- Une section Basket Santé, pour celles et ceux qui veulent reprendre une activité adaptée à leur situation, en douceur

Et des nouveautés cette saison :

- Activité BASKET TONIK, cardio et renforcement musculaire en musique
- Section BASK'FUN, ouverte aux U9 à U15, pour les amateurs de basket qui ne souhaitent pas faire de compétition

Tout le monde trouve sa place au GSCB !

Retrouvez le planning des séances, les tarifs et dossier d'inscription, et toutes les infos sur notre site internet www.gschassebasket.fr et sur les réseaux sociaux.

A noter dans vos agendas : le prochain vide-greniers aura lieu le 22 novembre.

A très vite au gymnase !
Laurent RENAUD
Président



Nouvelle saison 2026-2027 à la MJC-EM

La saison est bien lancée à la MJC-École de Musique de Chasse-sur-Rhône ! Salariés, professeurs et bénévoles sont mobilisés depuis septembre pour proposer une offre sportive, musicale, culturelle et artistique accessible à tous.

Avec déjà plus de 800 inscriptions, plusieurs activités affichent complet ou presque.

Des nouveautés pour cette saison

L'Ensemble vocal fait son grand retour sous la direction de Christelle Doy, notre cheffe de chœur, pour partager le plaisir de chanter ensemble.

Le Taï-Chi rejoint également la programmation avec une pratique douce axée sur le mouvement et le bien-être, tandis que **la Zumba Kids** propose aux enfants une activité sportive, ludique et musicale.

De nouveaux professeurs diplômés rejoignent également l'équipe, notamment Clément en gym sportive, une activité particulièrement appréciée des familles.

Et toujours une grande diversité d'activités : Explor'Arts, Fabrik Batuk, théâtre, badminton, judo, gym sportive, Pilates, renforcement cardio, gym douce, yoga, aquagym, Zumba, danse, hip-hop et bien d'autres propositions pour petits et grands.

Des projets qui font vivre le territoire

La MJC-EM poursuit également ses actions au-delà des activités hebdomadaires : motricité petite enfance avec la crèche, patrimoine, pedibus entre l'école et nos activités, mais aussi de nouvelles réflexions autour de la jeunesse et d'un futur **café-théâtre**, imaginé comme un espace de culture, d'expression et de convivialité.

À vos agendas !

-Le 15 novembre, la section badminton organisera sa matinée « Rougail saucisse ». Elle proposera également un tournoi UFOLEP en mai 2027.

-Le 11 décembre, rendez-vous pour Chasse en Lumières : déambulation, projections, danses, concerts et petite restauration viendront animer le quartier du Château.

-du 24 au 29 mai 2027, nous célébrerons également un événement important : les 20 ans du Sentier du Gorneton, l'occasion de revenir sur deux décennies d'histoire et de partager autour de cette aventure art nature.

Sans oublier tout au long de l'année : exposition patrimoine, concerts, scènes ouvertes, compétitions sportives, gala de danse et bien d'autres surprises !

Envie de nous rejoindre ?

Les inscriptions restent ouvertes. Scannez le QR code pour découvrir l'ensemble de nos activités et rejoindre la MJC-EM !



Sou des Écoles Laïque Chasse-sur-Rhône

Halloween sera encore à l'honneur cette année le **31/10/2026**

Prévoyez vos déguisements les plus effrayants.

Le **dimanche 22 novembre** nous devrions être présents pour le marché de Noël pour restaurer les visiteurs et les participants

Le **18 décembre, un spectacle de magie** intitulé **Les Secrets de l'Atelier du Père Noël** sera offert à tous les élèves chassères.

Et bien évidemment nous ne terminerons pas l'année sans organiser notre traditionnelle **vente de chocolats !**

Et si cette année c'était vous ?

Quelques heures, des idées, un peu d'énergie ...

et surtout l'envie de faire vivre de beaux projets pour nos enfants

Le Sou des Ecoles a besoin de nouveaux bénévoles et même d'un(e) futur(e) président(e) pour que ses actions puissent continuer



Céline DEL OLMO Présidente du Sou des Ecoles 06 70 07 81 26
soudesecoleschassesurrhone@gmail.com

www.facebook.com/soudesecoleschassesurrhone

Sauveteurs de Chasse-sur-Rhône

Sur le plan des manifestations, les sociétaires et bénévoles des Sauveteurs ont été actifs en cette période estivale avec l'organisation de leur traditionnel challenge de joute accompagné du vide-grenier en juin.

Fin juillet, ils ont organisé la finale de la coupe de France méthodes Givordine/Lyonnaise avec les 4 meilleures équipes par méthode avec une 1ère le samedi soir avec la 1ère coupe féminine. Avec le beau temps cette manifestation a rassemblé un millier de personnes.



Sur le plan sportif, quelle saison aussi bien individuellement que collectivement.

En méthode Givordine, nos féminines ont remporté 7 challenges et nos garçons 7 challenges

Les féminines remportent les coupes dans les 2 méthodes

Individuellement Henri Boisson, Donovan Goury, Océane Benoit et Mayane Gauthier, réalisent le doublé champion de France et meilleur jouteur 2026. Quentin Rocher remporte lui son huitième titre de champion de France.

5 autres jouteurs ont participé aux finales du championnat de France Emery Rivat, Noah Hallegua, Corentin Goury, Alexis Boisson et Coraline Bon.

Notre minime Dany Delers a participé à la finale exhibition des minimes.

Nous aurions pu vivre une saison parfaite si nous n'avions pas échoué à deux points lors de la finale de la coupe de France à domicile fin juillet. La déception a vite été oubliée un mois plus tard avec ces cinq titres aux finales du championnat de France.

En méthode Parisienne et Alsacienne Emilie Normand réalise un doublé en remportant, le titre de championne de France dans les 2 méthodes, Eugénie BOISSON finaliste dans la même catégorie termine meilleure joueuse de la saison 2026 en Parisienne, et Damien Normand finaliste en méthode alsacienne.

Sans oublier nos jeunes, Justine Normand remporte le titre de championne de ligue en parisienne, Raphaël Finet minime garçon, réalise le doublé en méthode parisienne, champion de Ligue et meilleur jouteur 2026 et termine meilleur jouteur en méthode alsacienne en finissant sous champion de ligue dans cette méthode.

A noter que les filles terminent 2ème de la coupe de France Parisienne avec une moyenne d'âge de 17 ans.

Nous clôturons cette saison qui restera historique par le nombre de titres en méthode Givordine et une victoire au classement des clubs Féminins et 2ème en Masculin.



Place à la Barque qui après une bonne première partie de saison doit confirmer ses résultats sur la deuxième partie.

Pour nos prochains événements, venez encourager nos Chassères quai Jean Pierre Criner le 11/11/2026 avec l'organisation du championnat de France de Grand fond en Barque, arrivées vers 11h le matin pour les seniors et 15h30 l'après-midi pour les féminines et jeunes.

Tennis Club Chasse-sur-Rhône

Le club de tennis fait sa rentrée sur les chapeaux de roues ! Nous constatons cette saison une formidable recrudescence des inscriptions, témoignant de la vitalité et de l'attractivité de notre communauté sportive.

Pour prolonger cet élan, de nombreux rendez-vous rythmeront les prochains mois. Deux tournois multi-chances (TMC) sont programmés les week-ends des 14 et 15 novembre, puis des 12 et 13 décembre, ouverts à partir du classement 30/1. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes, ne tardez pas à réserver votre place !

Enfin, l'incontournable temps fort de notre saison, le 18e Open du club, se déroulera chaque week-end du samedi 9 janvier au dimanche 14 février, jour de la grande finale. Venez nombreux partager notre passion, encourager les compétiteurs et vivre de beaux moments de convivialité sur nos courts !

Pour toute information complémentaire, nous restons à votre disposition sur la boîte mail du club :

club@tennis-csr.com.



La Maison du Partage : une rentrée pleine de projets !

Après un été bien chargé en activités, sorties et séjours pour les petits comme pour les grands, l'équipe du Centre social, salariés et bénévoles, vous propose une nouvelle programmation dans la continuité de toutes les actions menées au fil de l'année.

L'année a démarré avec le Forum des associations, place Jules Ferry, autour d'un jeu permettant de découvrir les associations locales et de participer à différentes activités : sculpture sur ballons, tatouages, maquillage, parcours sportif gonflable... sans oublier l'atelier créatif destiné aux adultes.

Lors des Journées européennes du patrimoine, l'escape game organisé dans les caves du Château, autour de l'histoire de la chapelle chassère déplacée à Milwaukee, a également remporté un vif succès auprès des petits comme des plus grands !

Les activités reprennent :

- Vous avez envie de découvrir ou de vous perfectionner en tricot, en couture ?
- Vous avez besoin d'un temps pour vous ?
- Vous adorez les activités manuelles ?
- Vous souhaitez entretenir la motricité et la mobilité de vos doigts ?
- Vous avez envie de stimuler votre mémoire et vos capacités cognitives ?
- Vous souhaitez entretenir vos articulations et prévenir les chutes ?

Le centre social est là ! Poussez la porte, on vous accueille avec le sourire

LES DATES A RETENIR :

Jeudi 15 octobre 2026, à partir de 8 h – **Petit-déjeuner pédagogique** – Place Jules Ferry

Venez partager un petit-déjeuner équilibré et profiter des animations autour de l'alimentation.

Lundi 23 et mardi 24 novembre – Formation « Valeurs de la République et Laïcité » (VRL)

Cette formation est destinée aux bénévoles, professionnels, élus et acteurs de la vie locale. Deux journées pour découvrir le cadre juridique de la laïcité, décrypter les idées reçues et adopter la bonne posture face aux situations du quotidien.

Samedi 28 novembre, de 10 h à 17 h – **Raid aventure** – Place Jules Ferry

Le GIGN, la Gendarmerie nationale, la Police municipale et les pompiers se réuniront autour d'animations sportives et de prévention.

Vendredi 11 décembre 2026, à partir de 17 h – **Les ateliers du Père Noël**

Parents et enfants, venez partager un moment convivial et fabriquer ensemble de jolis cadeaux à offrir !

Vendredi 21 mai 2027, à partir de 18 h – **Assemblée générale ordinaire** – au Centre social

L'équipe salariée et les administrateurs vous préparent une soirée pleine de surprises !

Ouverture des candidatures pour devenir administrateur : lundi 22 mars 2027.

LE RENOUVELLEMENT DU PROJET SOCIAL :

Se doter d'un projet social pour quatre années... ce n'est pas rien !

Après plus d'une année d'analyses, d'échanges, de réflexions et de choix, un nouveau projet social a vu le jour. Il sera bientôt présenté et diffusé ! Préparez-vous... ça va décoiffer ! Notre nouveau projet social s'articule autour

de trois grands axes :

Axe 1 : La FAMILLE, un pilier essentiel du Centre social

Axe 2 : Le LIEN SOCIAL et les SOLIDARITÉS au cœur de Chasse-sur-Rhône

Axe 3 : L'INCLUSION et l'ENGAGEMENT CITOYEN des habitants de Chasse-sur-Rhône



DE NOUVEAUX PROJETS VOIENT LE JOUR :

« **Le Château aux Jardins** » est un projet novateur qui permettra d'accueillir, aux Jardins extraordinaires, les élèves de petite section de l'école du Château d'octobre à novembre. Tous ensemble – animateurs, enseignants, ATSEM, jardiniers et jardinières – proposeront aux enfants des activités autour de différentes thématiques : les plantations, les outils du jardin, les fruits et légumes, les animaux et les soins à apporter au vivant... Une belle occasion de découvrir, d'expérimenter et de grandir au contact de la nature !



Les Jardins extraordinaires : un nouveau partenariat avec Alpes Isère Habitat

Mis en service en 2008, les Jardins extraordinaires sont des jardins familiaux composés de **40 parcelles**. Ils offrent aux habitants de Chasse-sur-Rhône la possibilité de cultiver leur jardin et de récolter leurs propres produits, tout en favorisant le lien social, le partage et les échanges entre usagers.

Le Centre social propose aux habitants de la commune des parcelles de terrain attribuées moyennant une redevance annuelle. **La Ville** met les parcelles à disposition et assure la gestion des infrastructures lourdes, notamment l'irrigation, les clôtures et les cabanes. **Les jardiniers** participent également aux nombreuses animations proposées pour eux, mais aussi pour les enfants du Centre de loisirs, les élèves des écoles et, plus largement, pour les habitants de Chasse-sur-Rhône.

Une commission jardins, composée de jardiniers, d'élus et de techniciens, se réunit régulièrement pour piloter et faire vivre ce projet.

À proximité immédiate, séparée uniquement par une clôture, **la résidence Les Oliviers**, créée en 2026, comprend notamment quatorze parcelles de jardins mises à la disposition des locataires d'Alpes Isère Habitat. Dans **une volonté commune de cohérence territoriale, d'accompagnement des habitants et de valorisation des initiatives locales**, Alpes Isère Habitat et La Maison du Partage ont formalisé leur partenariat afin de garantir une gestion durable, responsable et pérenne des jardins partagés de la résidence Les Oliviers.

Les jardins extraordinaires : Parcelle d'environ 80 m2 avec une cabane avec cuve à eau et accès à l'eau.

Accessibles à TOUS les chassères avec une priorité aux personnes habitant en appartement, habitant du quartier Barbières/Château et aux personnes vivant seules. **50€/an et 5€ de caisse jardin**

Les jardins des oliviers : Parcelle d'environ 28 m2, un abri et un accès collectif à une pompe de récupération d'eau de pluie. **Réservés aux locataires AIH** avec une priorité aux habitants de « La résidence des Oliviers », puis aux habitants du quartier Barbières/Château. **18€/an**

Les candidatures sont à déposer avant la fin du mois de novembre 2026. Vous avez des questions ? Passez au Centre social, nous serons ravis de vous renseigner !

Et pour 2027 ?

Un nouveau projet verra le jour en 2027 : **la création d'un site internet par et pour les habitants !**

Bienvenue à **Aliocha PORTA**, qui coordonnera ce projet dans le cadre de son contrat de professionnalisation et de sa formation au Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport (DEJEPS). Ce futur site permettra de mieux accéder à la vie du Centre social et proposera notamment la dématérialisation des inscriptions au Centre de loisirs.

Une nouvelle façon de faire vivre La Maison du Partage... avec et pour les habitants !



PATRIMOINE

Comme toutes les années, la section patrimoine de la MJC – EM organise une exposition pour mettre en valeur le patrimoine de Chasse. Cette année, cette exposition portera sur l'ensemble de la commune avec une vingtaine de panneaux. Vous pourrez retrouver des photos de la gare, de l'école du village, du pont de Chasse, des hauts fourneaux, des inondations, etc. Tous ces panneaux seront accompagnés de petits textes d'explications très détaillées.

J'en profite pour lancer un nouvel appel à tous les Chassères :

Allez voir vos parents, vos grands-parents et demandez-leur de fouiller dans les vieux albums photos. Vous avez peut-être des trésors sur la vie ancienne de Chasse.

Vous pourrez nous les apporter pendant ce WE et nous les scannerons. Cela enrichira notre grande collection et ainsi vous participerez à conserver notre patrimoine.

MJC - EM

Chasse sur Rhône

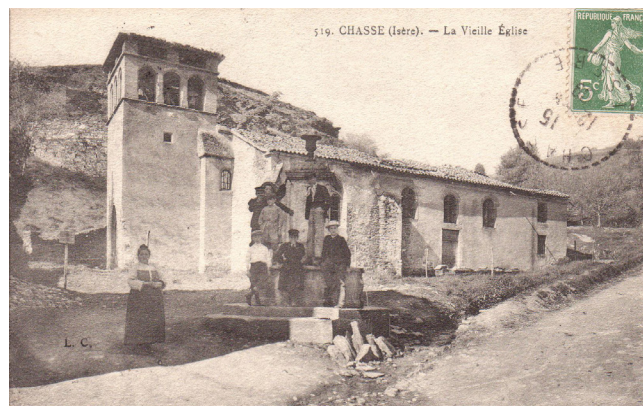
Chasse au XX^{ème} Siècle

Sam. 28 et Dim. 29 Novembre 2026

Salle Jean Marion 10h00 à 18h00

Exposition organisée par la Section Patrimoine

Présence du « CENTRE GÉNÉALOGIQUE de VIENNE et de la VALLÉE du RHÔNE »



A Chasse – Début 1900



A Milwaukee – A partir de 1970

Pendant les journées du patrimoine, l'association « De Chasse à Milwaukee », a présenté Le film de l'aventure de 12 jeunes de Chasse qui ont fait d'énormes recherches sur le voyage de cette chapelle, pour arriver sur le campus de l'Université Marquette de Milwaukee. **Un film documentaire sortira le 20 novembre au cinéma Les Amphis de Vienne.**

Ce film retracera en détail tout le parcours extraordinaire de cette chapelle.

Lors de ces recherches, nous avons eu connaissance de nouveaux documents qui étaient archivés à l'université.

Merci à toute l'équipe d'avoir fait resurgir ce passé de Chasse.

La section « Patrimoine Chassère » de la MJC/EM

ÉTAT – CIVIL



ILS NOUS ONT QUITTÉS...

2025-2026 – 3^{ème} trimestre
décédé(e) le

POROTTO Gérard	13/06/26
DAUBOURG Alain	18/06/26
VASAPOLI Salvatore	18/06/26
ROCHE née GUILLOT Marie	08/07/26
BOUCHARD Michel	23/07/26
SAUVAGE Maurice	28/07/26
VERGNE Guy	19/08/26



BIENVENUE À...

2025-2026 – 3^{ème} trimestre
né(e) le

RAVINET Nino	28/07/26
TEYSSIER Margaux	14/08/26
DECES Marceau	27/08/26
BOUDEHEDJ Malek	21/09/26



FÉLICITATIONS À...

2025-2026 – 3^{ème} trimestre
marié(e) le

BREILLER TARDY Nicolas / DIAZ Cindy	04/07/26
-------------------------------------	----------

LISTES ÉLECTORALES

L'élection présidentielle se tiendra en avril 2027. Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales.

Voici les informations à retenir :



A 18 ans

L'inscription est automatique si le recensement citoyen a été effectué à 16 ans.



Dans les autres cas

L'inscription peut se faire en ligne sur service-public.fr ou en mairie.



Changement d'adresse

Même en cas de changement d'adresse dans la commune, pensez à le signaler en mairie.



Pièces à prévoir

Une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de trois mois.

En cas de déménagement hors de la commune.

Une nouvelle inscription doit être effectuée auprès de la mairie du nouveau domicile.

Vous êtes hébergé(e) ?

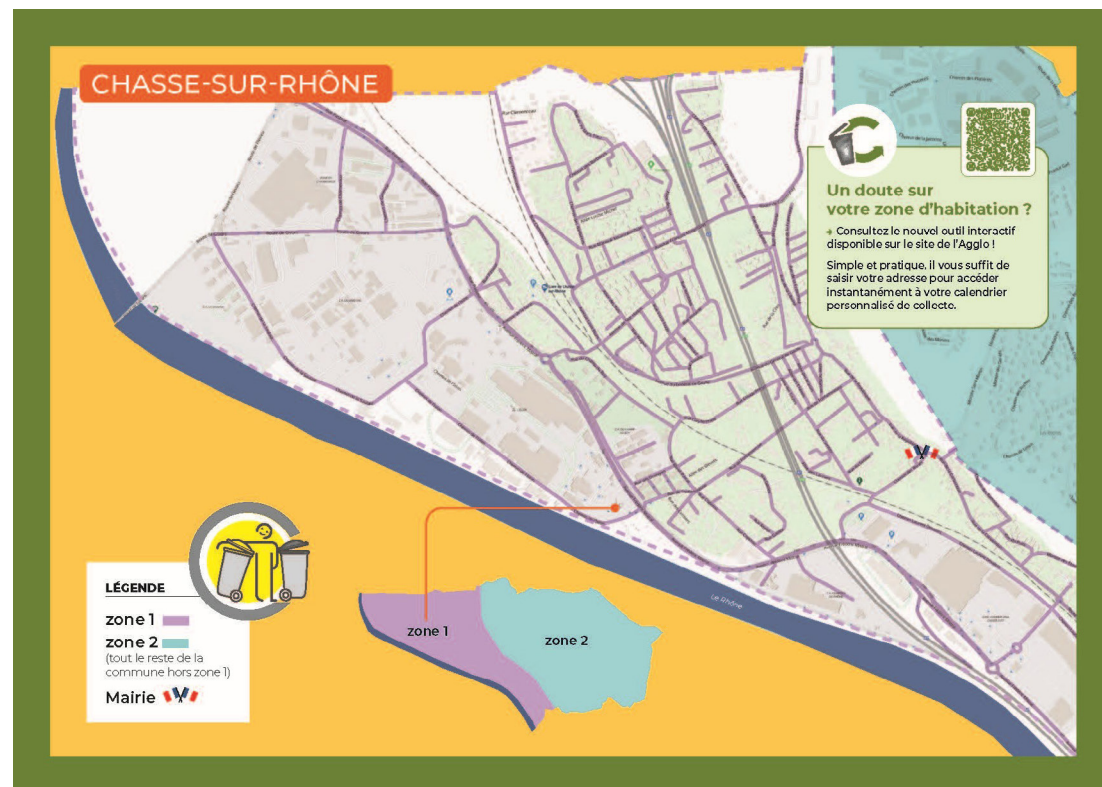
Renseignez-vous auprès du service État-civil pour connaître les pièces à fournir.

DU CÔTÉ DE L'AGGLO

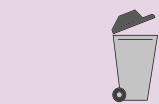


À compter du 1er novembre 2026, Vienne Condrieu Agglomération fait évoluer la collecte des ordures ménagères et des emballages-papiers à Chasse-sur-Rhône. Cette réorganisation vise à mieux valoriser les déchets, à réduire leur impact sur l'environnement et à adapter le service aux usages des habitants.

Vienne Condrieu Agglomération adapte donc son service à ces nouveaux usages. À Chasse-sur-Rhône, la collecte des ordures ménagères passera à une fois toutes les deux semaines dans les secteurs concernés, et tous les foyers seront dotés d'un bac jaune pour les emballages et les papiers.



ZONE 1



Ordures ménagères
BAC GRIS

Vendredi

Toutes les semaines



Emballages et papiers
BAC JAUNE

Mercredi

Toutes les 2 semaines

ZONE 2



Ordures ménagères
BAC GRIS

Vendredi

Toutes les 2 semaines



Emballages et papiers
BAC JAUNE

Mercredi

Toutes les 2 semaines

ORDURES MÉNAGÈRES
EMBALLAGES & PAPIERS



Collecte
2026-2027



CHASSE-SUR-RHÔNE



Novembre 2026							
sem	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
44							1
45	2	3	4	5	6	7	8
46	9	10	11	12	13	14	15
47	16	17	18	19	20	21	22
48	23	24	25	26	27	28	29
49	30						

Décembre 2026							
sem	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
49		1	2	3	4	5	6
50	7	8	9	10	11	12	13
51	14	15	16	17	18	19	20
52	21	22	23	24	25	26	27
53	28	29	30	31			

Janvier 2027							
sem	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
53					1	2	3
1	4	5	6	7	8	9	10
2	11	12	13	14	15	16	17
3	18	19	20	21	22	23	24
4	25	26	27	28	29	30	31

Février 2027							
sem	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
5	1	2	3	4	5	6	7
6	8	9	10	11	12	13	14
7	15	16	17	18	19	20	21
8	22	23	24	25	26	27	28

Mars 2027							
sem	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
9	1	2	3	4	5	6	7
10	8	9	10	11	12	13	14
11	15	16	17	18	19	20	21
12	22	23	24	25	26	27	28
13	29	30	31				

Avril 2027							
sem	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
13				1	2	3	4
14	5	6	7	8	9	10	11
15	12	13	14	15	16	17	18
16	19	20	21	22	23	24	25
17	26	27	28	29	30		

Mai 2027							
sem	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
17						1	2
18	3	4	5	6	7	8	9
19	10	11	12	13	14	15	16
20	17	18	19	20	21	22	23
21	24	25	26	27	28	29	30
22	31						

Juin 2027							
sem	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
22		1	2	3	4	5	6
23	7	8	9	10	11	12	13
24	14	15	16	17	18	19	20
25	21	22	23	24	25	26	27
26	28	29	30				

Juillet 2027							
sem	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
26				1	2	3	4
27	5	6	7	8	9	10	11
28	12	13	14	15	16	17	18
29	19	20	21	22	23	24	25
30	26	27	28	29	30	31	

Août 2027							
sem	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
30							1
31	2	3	4	5	6	7	8
32	9	10	11	12	13	14	15
33	16	17	18	19	20	21	22
34	23	24	25	26	27	28	29
35	30	31					

Septembre 2027							
sem	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
35			1	2	3	4	5
36	6	7	8	9	10	11	12
37	13	14	15	16	17	18	19
38	20	21	22	23	24	25	26
39	27	28	29	30			

Octobre 2027							
sem	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
39					1	2	3
40	4	5	6	7	8	9	10
41	11	12	13	14	15	16	17
42	18	19	20	21	22	23	24
43	25	26	27	28	29	30	31

Novembre 2027							
sem	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
44	1	2	3	4	5	6	7
45	8	9	10	11	12	13	14
46	15	16	17	18	19	20	21
47	22	23	24	25	26	27	28
48	29	30					

Décembre 2027							
sem	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
48			1	2	3	4	5
49	6	7	8	9	10	11	12
50	13	14	15	16	17	18	19
51	20	21	22	23	24	25	26
52	27	28	29	30	31		

LE GÉNÉRAL

COLLECTES SUIVANT LES ZONES

zone 1 (voir plan)

Bac gris (ordures ménagères)

Bac jaune (emballages et papiers)

zone 2 (voir plan)

Bac gris (ordures ménagères)

Bac jaune (emballages et papiers)

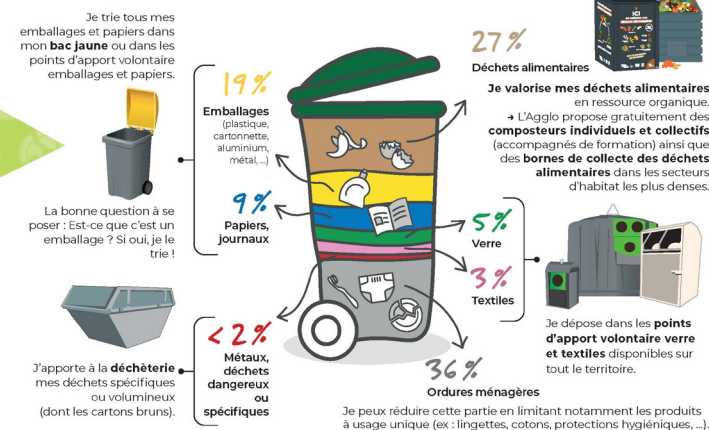
25 Jour férié

RÉORGANISATION COLLECTE

Une nouvelle étape pour mieux trier,
moins jeter et maîtriser les coûts

Comment réduire le contenu de ma poubelle d'ordures ménagères ?

Composition actuelle d'un bac d'ordures ménagères moyen sur l'Agglo
(répartition du poids total) :



La baisse de la fréquence de collecte permet de contenir la forte hausse des coûts de gestion des déchets, notamment liée à l'incinération des ordures ménagères, et donc la TEOM.

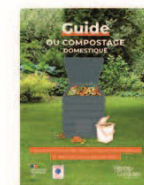
La TEOM ne finance pas uniquement la collecte des ordures ménagères (25 % du budget du service), mais l'ensemble des dépenses d'investissement et de fonctionnement : précollecte (bacs, colonnes...), déchèteries, transport et traitement de tous les déchets, ainsi que les frais de personnel.

[Plus de tri et de réduction des déchets = moins d'incinération
= maîtrise de l'augmentation des coûts de traitement pour la collectivité.]

Gestion et valorisation des déchets :
gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr
04 74 53 45 16

L'Agglo vous accompagne dans la gestion de vos déchets !

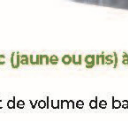
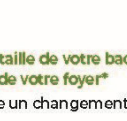
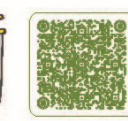
✓ Retrouvez l'ensemble des consignes de tri en
vigueur : emballages et papiers, verre, carton...
+ Je consulte le mémo-guide du tri



✓ Valorisez vos déchets alimentaires grâce au compostage de
proximité (maison individuelle, pied d'immeuble ou appartement)
+ Je demande un composteur ou lombricomposteur

✓ Déposez vos déchets alimentaires dans les bornes
d'apport volontaire*
+ Je demande un kit de tri des déchets alimentaires

* Seuls les habitants des secteurs d'habitat dense
ou des grands habitats collectifs sont concernés.



✓ Adaptez la taille de votre bac (jaune ou gris) à la
composition de votre foyer*
+ Je demande un changement de volume de bac

* Pour toute demande d'un bac d'ordures ménagères plus volumineux, une enquête
sera menée afin d'évaluer les besoins de votre foyer et la qualité du tri.

✓ Soyez incollable sur la réduction des déchets
Toutes les infos et astuces pour réduire vos
déchets, lutter contre le gaspillage alimentaire,
réparer, donner et consommer autrement...
+ Je consulte le guide de l'éco-citoyen



Plus d'infos :
www.vienne-condrieu-agglomeration.fr • gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr
04 74 53 45 16

FORUM = 2026 DE L'EMPLOI

VOTRE AVENIR COMMENCE ICI !

MERCREDI
18 NOVEMBRE
2026
14H-16H30



SALLE JEAN MARION
CHASSE SUR RHÔNE
ENTRÉE LIBRE
TOUT PUBLIC



TRIBUNES

Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ils sont strictement conformes et identiques à ceux qui ont été transmis à la rédaction

GROUPE «CHASSE NOUVELLE ÈRE»

Chers Chassères,

En cette rentrée, nous tenions d'abord à réaffirmer notre soutien total aux sapeurs-pompiers de notre territoire. Jour et nuit, ils sont les premiers à répondre présents quand la vie bascule : accident de la route, incendie, secours à la personne.

À Chasse-sur-Rhône comme ailleurs, la rapidité d'intervention sauve des vies. C'est pourquoi nous avons exprimé, avec l'ensemble des élus concernés, **notre opposition au projet touchant l'organisation du secours routier et la fonction de désincarcération lors d'un accident de la circulation**. Nous ne laisserons pas fragiliser un service de proximité qui fait ses preuves, ni éloigner les secours de celles et ceux qui en ont besoin. Nous resterons mobilisés, avec les pompiers, les maires voisins et les institutions, pour défendre un maillage de secours cohérent, efficace et au plus près des habitants.

Cette mobilisation est d'autant plus légitime que l'année écoulée a été éprouvante pour nos sapeurs-pompiers. Pendant un été caniculaire, ils ont multiplié les interventions, en particulier lors des feux de végétation, souvent dans des conditions physiques extrêmes, sous des chaleurs écrasantes et avec des équipements lourds. S'ils ont tenu, c'est grâce à leur engagement et à leur sens du devoir, mais cet engagement a ses limites. On ne peut pas demander toujours plus à celles et ceux qui donnent déjà tant, sans leur donner les moyens d'exercer leur mission dans de bonnes conditions.

Nous le savons, la solidarité prend bien des formes, et la santé de chacune et chacun en fait pleinement partie. **Octobre est ainsi le mois de la mobilisation contre le cancer du sein, et la Ville s'y associe pleinement**. Pour témoigner de son soutien, la Mairie a affiché une banderole à son entrée. Une conférence vous est proposée par le CCAS pour mieux comprendre, informer et lever les tabous autour du dépistage. Parce que la détection précoce reste notre meilleure arme, nous vous invitons à y participer nombreuses et nombreux.

Enfin, un mot sur les Journées du patrimoine qui se sont déroulées au Château et qui ont rencontré un vrai succès. **Plusieurs centaines de Chassères ont pu découvrir les coulisses, le « making of » du projet « De Chasse à Milwaukee »**. Cette belle aventure, portée par des jeunes de la commune, a été l'occasion de partager une histoire locale vivante, de dialoguer entre générations et de rappeler combien notre patrimoine, ancien comme récent, fait notre fierté. Un grand merci à tous les participants, bénévoles et partenaires qui ont rendu ces moments possibles.

Évidemment, l'aventure ne s'arrête pas là, **car le film « L'Américaine » sortira le 20 novembre 2026 au cinéma « Les Amphis » à Vienne !** C'est une vraie reconnaissance pour toutes celles et ceux qui portent le projet au quotidien, mais aussi **un symbole fort de notre engagement en faveur de la culture et du patrimoine chassères**.

Nous aurons un grand plaisir à vous croiser dans les semaines à venir, lors des nombreux événements associatifs ou municipaux, pour échanger.

N'hésitez pas à nous solliciter directement :

Sur facebook : **Chasse Nouvelle Ère**.

Par mail : **Chassenouvelleere@gmail.com**

GROUPE «CHASSÈRES AVANT TOUT»

Triple peine pour certains Chassères !

Avez-vous le combo gagnant ?

- 1- Moins de ramassage des ordures ménagères pour de nombreux habitants, et ce au même tarif !
- 2- Nouvelle taxe « gemapi » si vous êtes propriétaire
- 3- Augmentation de la CFE pour certains entrepreneurs

M. le Maire a voté POUR toutes ces mesures.

Nous avons voté CONTRE, car :

- ◊ Réduire la fréquence de collecte peut poser de réelles difficultés, notamment lors des fortes chaleurs.

Une adaptation pourrait être étudiée, avec une collecte hebdomadaire pendant les périodes les plus sensibles, notamment l'été et les fêtes de fin d'année.

- ◊ Que l'Agglo cherche à maîtriser ses dépenses peut se comprendre mais à un moment donné, les élus que vous élisez doivent savoir

dire STOP pour défendre les habitants qu'ils représentent.

Les contribuables ne peuvent pas être systématiquement la variable d'ajustement du désengagement de l'Etat.

Et vous, qu'en pensez-vous ?

Facebook : Chassères avant Tout

Insta : **chasseres_avant_tout**

Mail : **chasseresavanttout@gmail.com**

À VOS AGENDAS

Les prochains rendez-vous à ne pas manquer



OCTOBRE 2026

DIM. 18 | **Madar des arméniens**
Salle Jean Marion

LUN. 19
au
MER. 21 | **Micro-Folie**
Château



VEN. 23 | **Octobre Rose par le CCAS**
Salle Jean Marion

SAM. 24
au
DIM. 25 | **Féerie du Cirque**
Place Jules Ferry

DIM. 25 | **Matinée saucisses par les Vignerons**
Atrium

SAM. 31 | **Halloween par le Sou des écoles**
Salle Jean Marion



NOVEMBRE 2026

MER. 11 | **Cérémonie de l'Armistice du 11 novembre**
Monument aux morts

MER. 11 | **Championnat de France de Barque**
Salle Jean Marion

VEN. 13 | **Cross des écoles**
Complexe Moleye

DIM. 15 | **Matinée rougail saucisses par la MJC**
Atrium

MER. 18 | **Forum de l'emploi**
Salle Jean Marion



DIM. 22 | **Marché de Noël**
Salle Jean Marion

DIM. 22 | **Vide-grenier du GS Chasse Basket**
Gymnase Jean Marion

DIM. 22 | **Boudin des JSP**
Bassin nautique



NOVEMBRE 2026

VEN. 27 | **LudoMobile**
Salle Jean Marion

SAM. 28 | **Journée RAID par le Centre social**
Place Jules Ferry

SAM. 28 | **Cross des Pompiers**
Complexe Moleye

SAM. 28
au
DIM. 29 | **Exposition Section Patrimoine MJC**
Salle Jean Marion



DÉCEMBRE 2026

VEN. 11 | **Chasse en Lumières**
Château

DIM. 13 | **Repas des aînés par le CCAS**
Salle Jean Marion

VEN. 18 | **Spectacle de Noël par le Sou des écoles**
Salle Jean Marion